



Développer les compétences infirmières en cessation tabagique

Basé sur un modèle qui a connu du succès à Ottawa, un projet-pilote d'aide à la cessation tabagique a été implanté à l'hôpital Laval de Québec pour aider les patients à arrêter de fumer. C'est ce que rapporte le *Journal de Québec* dans son édition du 26 février 2009. Les conseils d'un professionnel de la santé peuvent augmenter jusqu'à 30 % le taux d'abandon de la cigarette. On sait que plus du tiers des patients fumeurs canadiens quittent l'hôpital sans qu'une infirmière ou un médecin leur ait parlé de cessation tabagique et des moyens d'y parvenir. Le projet-pilote vise à changer cette façon de faire.

À compter du mois d'avril, on demandera systématiquement à chaque patient

s'il est fumeur lors de son admission. L'information sera informatisée, de manière à ce que l'équipe de cessation tabagique ait en main un rapport journalier sur les patients fumeurs admis dans les unités de soins. Un professionnel de la santé rencontrera les patients afin de leur offrir une aide pharmacologique pour cesser de fumer. Le projet-pilote prévoit un suivi téléphonique sur six mois, à la sortie de l'hôpital, ainsi que la référence dans un centre d'abandon tabagique de la région, offrant des services d'intervention gratuits.

Il y a deux ans, l'OIIQ réitérait ses engagements en matière de lutte contre le tabagisme et soulignait l'importance du rôle de l'infirmière à cet égard en

produisant le guide *Counseling en abandon du tabac : Orientations pour la pratique infirmière*. Le document cible principalement le rôle de l'infirmière en matière d'abandon du tabac. Ce document est disponible sur le site de l'OIIQ à l'adresse www.oiiq.org, section « Publications ».

Le Conseil québécois sur le tabac et la santé, la Société canadienne du cancer (Division du Québec) et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont mis en ligne un site pour aider l'ensemble de la population à se libérer du tabac à l'adresse www.jarrete.qc.ca.



Le MSSS invite l'OIIQ à participer à sa démarche de concertation sur l'accès aux médecins de famille et aux services de première ligne

Au Québec, on compte des milliers de citoyens qui n'ont pas de médecin de famille et l'accès aux services de première ligne y est intimement lié. Pour résoudre cette problématique, le ministère de la Santé et des Services sociaux a décidé de créer une table de concertation à cet égard et a invité l'OIIQ et plusieurs autres partenaires à y participer activement.

La table de concertation sur l'accès aux médecins de famille et aux ser-

vices de première ligne se réunira trois fois par année et tiendra sa première réunion en avril 2009. Elle a comme principaux objectifs de porter le nombre de groupes de médecine de famille (GMF) de 180 à 300 d'ici quatre ans, de ramener à environ 50 % la proportion d'étudiants en médecine de famille par rapport à ceux qui choisissent les spécialités et de favoriser l'accès à un médecin omnipraticien par un plus grand nombre de familles.

Rappelons que le travail de collaboration des infirmières et des médecins dans les GMF constitue une valeur ajoutée puisque les infirmières contribuent activement à améliorer l'accessibilité, la continuité et la coordination des soins offerts en première ligne. Elles assurent également la prise en charge et le suivi des clientèles vulnérables, notamment des personnes atteintes de maladies chroniques.



Un outil concernant l'échange de renseignements confidentiels avec les jeunes

Le ministère de la Santé et des Services sociaux vient de publier une toute nouvelle brochure intitulée *Communiquer pour protéger les enfants – Quelles sont les règles entourant l'échange de renseignements confidentiels entre un centre jeunesse et un autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux?* Elle propose un tour d'horizon des principes et des différentes règles entourant l'échange de renseignements confidentiels entre un

centre jeunesse et un autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux. Il s'agit d'un outil de référence pour tous les intervenants des centres jeunesse et des autres établissements, dont les infirmières qui travaillent avec les jeunes, pour les guider au niveau de la confidentialité avec cette clientèle. Ce document est disponible sur le site du ministère à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca/jeunes.

Une bouteille de désinfectant à la ceinture pour se laver les mains en tout temps

Dans un texte du 8 février 2009, le *Journal de Montréal* publie une nouvelle intéressante concernant la lutte contre les infections nosocomiales. L'idée vient d'une infirmière de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, Lucette Pelletier, qui propose un moyen simple et peu coûteux permettant au personnel des hôpitaux de se laver les mains en tout temps avec le port d'une bouteille de désinfectant à la ceinture. Cette infirmière clinicienne a glané cette idée lors d'une visite chez une massothérapeute qui portait sa bouteille d'huile à massage à la ceinture. L'infirmière souhaite que les établissements de santé adoptent cette idée.

Une dernière chance de s'inscrire au Colloque des CII-CIR les 5 et 6 mai

Bien s'organiser pour soigner, tel est le thème du Colloque des CII-CIR qui se tiendra les **5 et 6 mai 2009** au Centre Mont-Royal de Montréal. Dans le contexte actuel de notre système de santé en grande mutation, ce rendez-vous est important pour les membres des CII et des commissions infirmières régionales (CIR). Le programme complet du colloque est disponible sur le site Web de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Événements de l'OIIQ ».

Message de l'Association des CII

À noter à l'agenda pendant le Colloque CII-CIR!

Prenez note que l'Association des conseils des infirmières et infirmiers du Québec (ACIIQ) profitera de ce grand rassemblement pour tenir sa 2^e Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 5 mai à 16 h. L'ordre du jour de cette rencontre sera acheminé aux membres des comités exécutifs des Conseils des infirmières et infirmiers des établissements du Québec. Cette assemblée clôturera la 1^{ère} journée du XIV^e Colloque des CII-CIR et l'ACIIQ fera preuve de rigueur dans le déroulement de cette rencontre afin de permettre à tous de participer à la Soirée des prix « Florence ».

Résultats du sondage sur l'application de la « Loi 90 »

En 2008, l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) sondait ses membres concernant le niveau d'application de la « Loi 90 » afin de dégager les difficultés liées à son application et des pistes de solutions pour soutenir ses membres. Quarante-huit établissements membres de l'AQESSS ont participé à ce sondage sur une possibilité de 135. Le sondage fait état du niveau de connaissance des établissements sur la « Loi 90 », du niveau d'application dans les différents champs d'exercice des professionnels et la pratique des activités réservées, des activités déprofessionnalisées dans le cadre du soutien à domicile et dans les ressources non institutionnelles, de l'application de la déprofessionnalisation dans les résidences pour personnes âgées et de l'impact sur la certification de ces résidences.

Les résultats font ressortir plusieurs constats. Entre autres, la fusion des établissements est survenue à la même période que l'adoption de la « Loi 90 », ce qui a eu comme conséquence de retarder l'application de cette loi. Ils font également mention des difficultés éprouvées dans la rédaction et l'application des ordonnances collectives sur le terrain ainsi que des problèmes liés à l'interprétation de la loi à cet égard. On soulève que beaucoup de travail reste à faire pour maximiser son application au cours des prochaines années. Les membres de l'AQESSS peuvent se prévaloir de ces constats à l'adresse www.aqesss.qc.ca, section « I-documentation ».

L'AETMIS publie un rapport sur la réutilisation du matériel médical à usage unique

L'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS) vient d'éditer un nouveau rapport intitulé *La réutilisation du matériel médical à usage unique*. Le matériel médical à usage unique représente une bonne proportion de l'équipement destiné aux soins en milieu hospitalier. Il est conçu et étiqueté par les fabricants pour n'être utilisé qu'une seule fois. Malgré tout, on constate depuis plus de 30 ans que des établissements hospitaliers optent pour la réutilisation de certains types de dispositifs à usage unique, et ce, pour des raisons d'efficacité dans un contexte budgétaire de plus en plus serré. Ainsi, des instruments n'étant pas conçus pour résister à d'autres traitements et à de multiples utilisations sont réutilisés, le plus souvent chez plusieurs patients. Les recommandations de l'AETMIS à cet égard sont disponibles sur le site de l'organisme à l'adresse www.aetmis.gouv.qc.ca.

Un modèle d'application pour le dépistage des ITSS

La Direction de santé publique de Montréal vient de publier le document *Processus d'habilitation de l'infirmière aux activités de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS)*. On sait que le dépistage précoce de ces maladies est un élément essentiel de lutte à leur propagation. Dans le cadre de la « Loi 90 », les infirmières peuvent initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la *Loi sur la santé publique*. Ce guide vise donc à faciliter le processus d'habilitation de l'infirmière aux activités de dépistage des ITSS. Les CSSS peuvent s'inspirer de ce document afin de mettre de l'avant les nouvelles pratiques pour mieux desservir les clientèles aux prises avec ces infections. Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur le site www.santepub-mtl.qc.ca, section « Publications ».

Avis du CINQ concernant la désinfection des bouchons d'injection et l'asepsie liée aux cathéters épидuraux

À la suite d'un décès survenu en octobre 2004 par intoxication médicamenteuse secondaire à l'administration accidentelle d'un bolus d'une perfusion périurale d'analgésique, le coroner André-H. Dandavino a recommandé que tous les centres hospitaliers révisent leur procédure d'utilisation d'analgésiques périurales pour s'assurer de leur sécurité. L'Avis publié par le Comité sur les infections nosocomiales du Québec (CINQ) se penche sur le choix de l'antiseptique pour l'asepsie du site d'insertion des cathéters épидuraux et du désinfectant pour la désinfection des bouchons d'injection de ces cathéters. Il est disponible sur le site de l'Institut national de santé publique à l'adresse www.inspq.qc.ca, section « Publications ».

Un site Web de référence pour les aidants naturels

Dans le contexte démographique actuel avec le vieillissement de la population, les aidants naturels se font nombreux. Dans un sondage publié en janvier dernier, la Fondation d'Alzheimer pour les proches aidants au Canada soulignait que les proches aidants vivent des changements physiologiques importants depuis qu'ils prennent soin d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, dont la fatigue, des troubles du sommeil, des maux de tête, des maux de dos, une prise de poids ou une détérioration de problèmes de santé existants. Dans leur quotidien, les infirmières côtoient souvent cette clientèle. Pour mieux la soutenir, elles sont invitées à visiter le site Web de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal à l'adresse www.aidant.ca qui constitue une référence unique dans le réseau de la santé à cet égard. Ces renseignements sont tirés d'un article publié dans le quotidien *Le Devoir* du 10 février dernier.



(suite)

Une mine de renseignements sur les ITS pour informer les jeunes

Le ministère de la Santé et des Services sociaux lançait une importante campagne portant sur la prévention des infections transmissibles sexuellement (ITS) auprès des jeunes Québécois en février dernier. Plusieurs activités et moyens de communication sont associés à cette campagne. Les infirmières peuvent orienter les jeunes vers le site Web que le ministère a mis en ligne pour eux et qui renferme une mine de renseignements sur les ITS et les moyens de les prévenir. Il est accessible à l'adresse www.tasjusteunevie.com.

L'ORILL tient un colloque sur la compétence clinique

L'Ordre régional des infirmières et infirmiers de Laurentides/Lanaudière (ORIILL) tiendra son 11^e colloque le 15 mai prochain sur le thème « Ma compétence clinique, qui s'en occupe? » au Centre culturel et communautaire Thérèse-de-Blainville. Plusieurs conférences et ateliers liés à cette thématique seront présentés, en plus des séances de communications par affichage et la tenue d'un salon des exposants. Le programme complet est disponible sur le site Web de l'OIIQ à l'adresse www.oiiq.org, sections « Les ordres régionaux », « Laurentides-Lanaudière », « Événements ».

L'asthme en situation d'urgence

Un nouvel outil, intitulé *Plan d'action pour les crises d'asthme – Situation d'urgence* (PACA), vient d'être lancé par le Conseil du médicament. Ce deuxième plan d'action vient compléter le premier et s'adresse à une clientèle en situation de crise. Il a été conçu pour aider les professionnels de la santé qui travaillent dans les milieux d'urgence avec les personnes atteintes d'asthme. Cet outil a reçu l'appui des associations et des ordres professionnels, dont l'OIIQ, qui siègent à la Table de concertation du médicament. La diffusion de ce nouvel outil est en cours au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Un spécimen de ce plan est disponible sur le site Web du Conseil du médicament à l'adresse www.cdm.gouv.qc.ca.

Un grand colloque sur la santé mentale

Les 6^{es} Journées bi-annuelles de santé mentale, sur le thème « S'ouvrir et collaborer : un gage d'accessibilité et de qualité des soins », se tiendront du 4 au 8 mai 2009 à l'Hôtel Delta Centre-Ville de Montréal pendant la Semaine nationale de la santé mentale. Ces journées offriront aux décideurs, chercheurs, intervenants, membres des CII et autres partenaires l'opportunité de se donner une vision commune des principes, des processus cliniques et des modalités organisationnelles essentiels au renforcement et au développement des pratiques en santé mentale. Plus de 1000 personnes participeront à ce grand rassemblement organisé par la Direction de la santé mentale du ministère de la Santé et des Services sociaux en collaboration avec plusieurs partenaires. Le programme est disponible sur le site du ministère à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca/jbasbm.

